

DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 MARS 2026



L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	33
Membres représentés	2
Membres absents	0
Secrétaire de séance	Nathalie DACHICOURT
Date de la convocation des conseillers	30 mars 2026
Date de l'affichage de la convocation	30 mars 2026



PRÉSENTS :

Madame Caroline DIGARD, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Alain GOREZ
Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Michel
COULANGES, , Monsieur Gabriel GREZE, **Maires Adjoints.**

Monsieur Rachid BENYAHIA, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur Gérard CHOLLET; Madame Aïcha MARTINEZ
DE MURGUIA, Monsieur Amin BOUHALLOUFA, Madame Patricia DHOTEL, Monsieur Marc GRANET, Madame
Nathalie DACHICOURT, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Monsieur Serge DOMINGUES,
Madame Anne-Marie PETITPEZ, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Nathalie BONNAFFÉ, Madame Anissa
TRIKI, Monsieur Daniel ARNOUD, Madame Achata TRAORÉ, Monsieur Vincent CAMUS, Madame Priscillia
BRACH, Monsieur Pierre HAGOT, Madame Emma ABREU, Monsieur Hassan FERE, Madame Clémence
CHAMOUSSET, **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :

Madame Sandrine CHAMBARETAUD donne pouvoir à Madame Caroline DIGARD
Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE donne pouvoir à Madame Priscillia BRACH

OBJET : Constitution de la nouvelle Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L 2121-29,

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts qui prévoit que pour les communes de plus de 2 000 habitants, cette commission se compose de **8** membres :

- Le Maire ou l'adjoint délégué
- **8** commissaires dont 1 doit être domicilié en dehors de la commune.

Vu le renouvellement du Conseil Municipal suite aux élections municipales du 15 mars 2026,

Considérant que les commissaires et leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur présentation d'une proposition de 16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants de la commune.

Entendu l'exposé de Monsieur le maire,

DELIBERE

Article 1^{er} :

ADOpte la liste ci-dessous proposée par Monsieur le Maire et à envoyer à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques de Seine-et-Marne :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Stéphanie DEVAUX	Caroline DIGARD
Stéphane PAVILLON	Stéphanie RUSSO
Gabriel GREZE	Alain GOREZ
Nassera ZOUBIR	Cyrille GUILBERT
Gérard CHOLLET	Laura STRULOVICI
Patricia DHOTEL	Sandrine CHAMBARETAUD
Marc GRANET	Amin BOUHALLOUFA
Nathalie DACHICOURT	Dominique DI PONIO
Pascal GIACOMEL	Nathalie BONNAFFE
Maria ALVES	Vincent CAMUS
Anne-Marie PETITPEZ	Franck HERAS GOMEZ
Serge DOMINGUES	Nolwen LOURDEZ
Daniel ARNOUD	Rose-Annie FLEUREAU
Alain LAITHIER	Achata TRAORE
Michel VERAX	Michèle PELABERE

PERSONNE HORS COMMUNE	
Patrick COLLUMEAU	Odin LEMAITRE

Article 3 :

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au Sous - Préfet de Meaux, à Monsieur le Trésorier Principal Receveur Municipal et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté après le vote suivant :

35 votants dont 2 pouvoirs

29 pour dont 1 pouvoir (Groupe majoritaire « Villeparisis avec Vous »)

6 abstentions dont 1 pouvoir (Unis pour Villeparisis et Tout devient Possible)

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET ANS QUE DESSUS.

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.

POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.

Signature 	Signature 
Frédéric BOUCHE Maire	Nathalie DACHICOURT Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20260402-26_12242-DE
Date de télétransmission : 02/04/2026
Date de réception préfecture : 02/04/2026